**Résumé du Thèse de Doctorat: sous-titre : Impact des assurances dans le developpement des elevages bovins en Algerie « cas des abattages »**

**Résumé :**

Les abattages fréquents de bovins suite aux maladies, aux accidents ou aux agressions de l’environnement, réduisent le nombre d’effectif bovin et empêchent les éleveurs de continuer leur activité au sein de leurs exploitations. Le seul moyen pour pallier à ces pertes est de recourir à une compagnie d’assurance qui prendrait en charge le risque d’abattage. En Algérie, la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), représente l'assurance de l’agriculture dans les zones rurales, elle couvre les pertes causées suite aux abattages, moyennant une prime de cotisation payée par l’assuré. Les enquêtes ont été menées au niveau des caisses régionales de la CNMA pour tous les éleveurs assurés mais aussi au niveau du Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural pour tout ce qui concerne le patrimoine bovin national. Cette étude a montré d’une part, la faible part du marché de l’assurance bovine (0,19 %) dans
le secteur des assurances toutes branches confondues et d’autre part elle a montré que les élevages de bovins assurés sont soumis à moins de risques d’abattage. En effet, les abattages de bovins assurés sont représentés à hauteur de 4% alors que les abattages de bovins non assurés sont représentés à hauteur de 18%. La contribution de l’état à la prime de cotisation serait fortement recommandée pour réduire les risques d’abattage et maintenir la pérennité des éleveurs au sein de leurs exploitations.

**Abstract** :

The frequent slaughter of cattle following diseases, accidents or environmental aggression reduces the number of cattle and prevents farmers from continuing their activity on their farms. The only way to compensate for these losses is to use an insurance company to cover the risk of slaughter. In Algeria, the National Agricultural Mutual Fund (NAMF), represents the insurance of agriculture in rural areas, it covers losses caused by slaughter, in return for a contribution premium paid by the insured. The surveys were carried out at NAMF's regional mutuals level for all insured cattle farmers but also at the level of the Ministry of Agriculture and Rural Development for all matters relating to the national cattle heritage. This study showed, on the one hand, the low share of the cattle insurance market (0.19%) in the insurance sector and on the other hand, that insured cattle farms are subject to fewer slaughter risks. Indeed, the slaughter of insured cattle is represented by 4% while the slaughter of uninsured cattle is represented by 18%. The state's contribution to the contribution premium would be strongly recommended to reduce the risk of slaughter and maintain the sustainability of livestock farmers on their farms.